



Les réponses de la Direction

Appels à candidatures Quelle Politique RH ?

janvier 2017

■ Appels à candidature Performance DR Corse.

La CFE-CGC s'est inquiétée suite à l'interpellation de plusieurs salariés concernant la procédure des appels à candidatures.

La CFE-CGC a immédiatement saisi le Directeur des Ressources Humaines le 06 janvier 2017

Bonjour M. RUAULT,

Lors de notre présence cette semaine à Ajaccio, nous avons été interpellés par des salariés à propos de la procédure des appels à candidatures.

Sauf erreur de notre part, vous trouverez ci-dessous ce que nous avons pu comprendre.

Le 14 novembre 2016, annonce des PRC en bande E (Dont 1 poste responsable pilotage performance) :

La fiche de poste ne mentionne que des compétences, en particulier compétences 3P prévision, planification et pilotage d'activité en unité.

Le message transmis envers les salariés et que l'on peut candidater sur ce poste qui comprend bien les activités de responsable 3P, et qui sera finalisé avec la personne retenue en fonction des activités qu'elle exerce sur son poste actuel. Assez surprenant comme fonctionnement !

Le 15 novembre 2016, le poste 3P sort en appel à candidature en bande E et aucune explication claire envers les salariés (silence radio) .. Mais de fait ce même poste en PRC ne couvre plus les activités 3P. Allez comprendre....

Ensuite, d'après nos informations, deux salariés auraient candidaté sur ce poste en PRC et aucun des deux n'aurait été retenu. Bizarre....

Finalement le poste 3P sorti le 15 novembre 2016 ne serait plus à combler à priori. D'après nos sources, un candidat (a priori au niveau) aurait été reçu et on lui aurait expliqué durant l'entretien que les choses seraient revues et que finalement on ne donnait pas suite à l'appel à candidatures.

In fine, pas de PRC, et le poste de responsable 3P n'est donc pas à priori comblé

La CFE CGC ambitionne d'avoir plus amples informations concernant cet appel à candidatures. On

ne peut pas dire que cela soit très clair. Les salariés n'y comprennent plus rien.

De ce fait, nous avons quelques questions qui méritent d'être posées:

=> Comment peut-on créer une PRC avec une fiche de poste qui ne précise pas les activités du poste ?

=> Comment en 24 h peut-on ressortir un poste en appel à candidatures qui vient chevaucher celui sorti la veille en PRC ?

=> Pour quelle raison offrir une PRC et finalement ne retenir à priori personne à l'arrivée ?

=> Souhaitez-vous toujours combler ce poste de responsable 3P ? Si oui, quelle procédure allez-vous suivre ?

=> Y aurait-il une information, une contrainte interne, une négociation, dont nous ne serions pas informés ?

Merci de m'avoir lu. Dans l'attente de votre retour svp.

■ Réponse de la Direction le 27 janvier 2017

Bonjour,

Comme convenu quelques éléments de précision :

Concernant la Promotion en accès bande E sur le département Performance, nous avons ouvert le champ sur l'ensemble des activités réalisées dans ce département sans cibler un poste en particulier, pour justement permettre à différents candidats et profils en poste de candidater. L'idée était de reconnaître ou pas la maîtrise des compétences métiers et transverses du candidat dans son périmètre précis du poste qu'il tient actuellement.

Pour les deux candidats, des écarts ont été constatés par rapport à la cible, un debrief leur a été proposé pour leur expliquer ce sur quoi on attend du développement, notamment sur le volet transverse.

Quant au poste 3P, encore aujourd'hui nous réfléchissons à différents scénarios possibles pour trouver une solution de remplacement, le niveau du poste sera pesé en fonction du périmètre qui sera retenu.

Rien à ce jour n'est décidé, le poste n'est donc plus visible sur jobmaps.

A votre disposition pour tout complément.

Vos correspondants CFE-CGC

DDR Corse :

Christophe CHAUVEAU – 06.74.79.41.36

Walter LIPPLER – 06.80.99.33.68

Secrétaire National des Territoires

Caraïbes - Corse :

Jean Marc DARTAGNAN – 06.89.10.01.12

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications bit.ly/abtCFE-CGC



Tout ce que la Direction vous tait
est sur le web CFE-CGC !
www.cfecgc-orange.org



■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.